



Infos pratiques

Bien vivre sa formation au lycée agricole de Dunkerque

Un établissement public de formation agricole / Cluster Espaces Sportifs
Paysage & environnement - Terrains de sports

Depuis plus de 30 ans, l'établissement public de formation agricole de Dunkerque accueille des lycéens, des apprentis et des adultes en formation continue. Héritière d'une longue tradition horticole (depuis 1946), l'école propose aujourd'hui une offre de formation diversifiée pour répondre aux besoins des professionnels de l'entretien du paysage & de la gestion de l'environnement, de l'aménagement et de l'entretien des espaces sportifs. Soucieux de répondre aux évolutions des métiers, notre établissement veille au quotidien à renouveler sa pédagogie pour préparer les futurs professionnels aux défis techniques et écologiques des entreprises. Fort de son expérience, l'enseignement agricole public permet à nos apprenants d'obtenir leur diplôme et un job à la clé !



*LPA : Lycée Professionnel Agricole
*UFA : Unité de Formation par Apprentissage
*CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

Réussir dans un établissement public 100% Nature & terrains de sports !
L'établissement public de formation agricole de Dunkerque



Nos apprenants bénéficient d'un cadre de vie idéal à leur apprentissage dans un établissement à taille humaine avec une équipe éducative expérimentée et à l'écoute.

Portrait en quelques chiffres :

- 250 apprenants qui s'épanouissent sur un site de 12 hectares
- 60 enseignants, formateurs, personnels éducatifs, techniques et administratifs
- Un parc paysager entretenu en gestion différenciée de 8 hectares.
- Un plateau technique doté de matériels performants
- Un atelier pédagogique d'entretien des espaces verts
- Des équipements numériques déployés sur tous les espaces d'apprentissages (tablettes, TBI, wifi)

- Un centre de ressources spécialisées
- Un centre de documentation
- Une salle d'informatique
- Un laboratoire
- Un rucher école
- Un centre socioculturel et des associations qui proposent des activités ludiques et sportives.
- Des dispositifs éducatifs innovants qui éveillent la citoyenneté des apprenants et favorisent la qualité du climat scolaire
- Une restauration «faite maison» à partir de produits locaux

Nous situer



Coordonnées GPS
N (latitude) : 51.046218
E (longitude) : 2.445686



Admission & Formalités d'inscription

- ✓ Pour une entrée en 2^{de} pro : procédure AFFELNET (Affectation des ELèves par le NET) fiche à remplir dans l'établissement d'origine dès mai (3 vœux à formuler et à classer)
- ✓ Pour une entrée en 1^{ère} pro : même démarche, même période

Dans les deux cas la commission d'affectation a lieu fin juin et c'est l'établissement dans lequel l'élève est affecté qui vous informera.

- ✓ Pour une entrée en BTS : procédure Parcoursup (une procédure complémentaire est prévue pour les étudiants non affectés)
- ✓ Pour toute autre classe : adresser une demande écrite dûment motivée au Proviseur, en joignant les copies des bulletins des 2 dernières années de scolarisation.

Un dossier d'inscription comportant toutes les pièces et informations nécessaires à l'entrée dans l'établissement vous sera alors communiqué (retrait sur site aux dates indiquées ou envoi postal).

Le dossier est à renvoyer complété, daté, signé, dans les délais indiqués, accompagné des pièces justificatives demandées (voir la liste sur le site internet: www.eplefpadesflandres.com).

Transports



- ✓ Réseau Dk"bus, transports en commun **gratuits** sur la communauté urbaine de Dunkerque : www.dkbus.com
- ✓ Réseau Arc-en-Ciel, réseau de renfort des transports scolaires interurbains (ligne 1)
- ✓ Blablacar (co-voiturage) : www.blablacar.fr
- ✓ Flix bus : Calais / Etaples / Boulogne / Bordeaux ...
- ✓ Oui bus
Bruxelles / Paris Orly / Paris Roissy / Douai / Grenoble / Le Mans / Lyon / Orléans / Rennes / Tours / Vitry-sur-Seine...
www.djbus.com
Compareur de bus : www.tictactrip.eu
- ✓ Gare de Dunkerque : TGV et TER
www.voyages-sncf.com
www.ter-sncf.com
www.ouigo.com
- ✓ www.dfds.com
- ✓ Aéroport de Lille (Lesquin)
www.lille.aeroport.fr
(liaisons Lesquin-Dunkerque sur www.busradar.fr)
- ✓ Aéroport de Charleroi (au sud de Bruxelles)
www.brussels-charleroi-airport.com
- ✓ Aéroport de Zaventem de Bruxelles
www.brusselairport.de/fr

Hébergement

- ✓ Les lycéens peuvent être hébergés à l'internat d'un établissement de l'Education Nationale de Dunkerque, grâce à une convention de partenariat :
 - Pour les garçons, il s'agit du lycée Fernand Léger de Coudekerque-Branche
 - Pour les filles, il s'agit du lycée l'Île Jeanty de Saint-Pol sur MerPour tout renseignement, contacter la Conseillère Principale d'Education du lycée agricole.
Les élèves internes prennent leurs repas du soir et du matin à l'internat (prévoir 200 à 300€ par trimestre - les périodes de stage sont déduites si l'élève n'est pas hébergé à l'internat)
- ✓ Pour les internes et les demi-pensionnaires, les repas du midi sont pris au lycée agricole, entre 3 et 4€ le ticket repas, selon le tarif en vigueur fixé par le Conseil d'Administration.
- ✓ Pour l'hébergement, les étudiants de BTS peuvent se renseigner auprès des organismes suivants :
 - www.lokaviz.fr
 - Les Domaines des Dunes de Flandre à Zuydcoote (l'Argousier) Parc de la Dune au Lierre - rue Jean Delvallez 59123 Zuydcoote www.lesdunesdeflandre.fr - tel. (+33) 3 28 26 83 48
 - L'office du tourisme de Dunkerque : locations de studios www.dunkerque-tourisme.fr - tel. (+33) 3 28 66 79 21
 - CROUS de Dunkerque www.immojeune.com/crous/dunkerque-59 - tel. (+33) 3 28 66 28 26
 - L'Auberge de Jeunesse l'Escale www.escale-dunkerque.com - tel. (+33) 3 28 63 36 34
 - Campus Vert www.campusvert.com - tel. (+33) 3 20 29 43 68

Aides Financières

- ✓ Les bourses et les aides au transport sont soumises à certaines conditions : renseignements auprès du secrétariat du lycée agricole.
- ✓ Les étudiants devront faire une demande de bourse auprès du CROUS de Lille www.crous-lille.fr ou sur www.etudiant-gouv.fr

Depuis 2 ans, la Région met en place un dispositif d'aide accordée aux lycéens et apprentis (Carte Génération Hauts de France). Elle permet l'achat de fournitures scolaires et d'équipements. Le montant (à la rentrée 2019) était de 200€ pour un apprenti, 100€ pour un lycéen entrant en formation, et 55€ pour tout lycéen poursuivant ses études.

La demande, à la charge de la famille via le site www.generation.hautsdefrance.fr se fera à partir de la fin du mois de juin de chaque année.



Besoin d'un renseignement ?

Lycée agricole de Dunkerque
1972 Rue de Leffrinckouke
59240 Dunkerque
tel. +33 3 28 58 80 30
mail. lpa.dunkerque@educagri.fr

www.eplefpadesflandres.com

